

**Troisième Sommet des Chefs d'Etat ou de Gouvernement de la Commission de
L'Océan Indien(COI), 22 juillet 2005, Antananarivo, Madagascar
Présentation de Son Excellence leDr. Navinchandra Ramgoolam, Premier
Ministre de la République de Maurice sur le Forum Coopération économique et
commerciale : Assurer l'insertion économique de la COI dans
un contexte mondialisé en mutation**

**Excellence les Chefs d'Etat ou de Gouvernement
Madame la Secrétaire Générale de la COI
Les invités spéciaux
Mesdames et Messieurs,**

Ce Forum qui nous réunit autour du thème : « Assurer l'insertion économique de la COI dans un contexte mondialisé en mutation » nous offre la possibilité de partager nos visions tout en réfléchissant sur les moyens nécessaires à la réalisation de nos objectifs de développement.

Nous sommes réunis pour réfléchir sur les défis économiques et politiques qui nous confrontent et les mesures qui s'imposent en vue d'assurer une insertion graduelle de nos pays dans le système global des nations. Sans vouloir être alarmiste, la conjoncture actuelle nous amène à penser que des moments difficiles nous attendent.

La libéralisation des marchés et la mondialisation du commerce international ont suscité beaucoup d'attentes et d'espoirs dans les pays en développement.

Cependant, force est de constater que ces derniers sont jusqu'à présent, toujours à l'écart des retombées de la mondialisation. En effet, la mondialisation telle qu'elle se dessine est marquée par la prédominance des impératifs économiques – un ensemble de facteurs pas encore maîtrisés par nos pays.

De ce fait, la corrélation entre la mondialisation de l'économie et le développement soutenu demeure une préoccupation majeure. Le démantèlement de l'accord multifibre, annoncé comme une panacée, quelques années de cela, a fragilisé davantage nos industries les plus compétitives, provoquant la fermeture d'un grand nombre d'usines.

De même, les propositions de l'Union Européenne pour réformer son régime sucrier risquent de déstabiliser le fondement même du partenariat Union Européenne – pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). La réforme du régime sucrier et la compétition accrue dans le textile ont des effets néfastes sur nos deux secteurs clés pour Maurice. Nous faisons de gros efforts pour les restructurer. J'espère qu'on sera aidé car ceux qui font l'effort ne doivent pas être indument pénalisés.

Sur la scène internationale, à la veille du Sommet des Nations Unies de Septembre 2005, on constate que malgré tous les efforts, la communauté internationale risque de se trouver dans l'impossibilité de réaliser, dans de nombreux domaines, les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).

Ce constat sommaire, loin de nous décourager doit au contraire, nous inciter à mobiliser nos ressources afin de réagir face aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Cependant, il s'agit préalablement de s'assurer de l'enracinement de la démocratie et de l'Etat de droit comme un processus continu dont nul ne saurait être exempt. Mais afin que la paix et la stabilité politique puissent s'ancrer dans la durée, il faut que le progrès économique soit à la portée d'un plus grand nombre de nos concitoyens. En effet, le renforcement de la démocratie est lié à l'élimination de la pauvreté et à une meilleure répartition des fruits de la croissance économique.

Pour les petits Etats insulaires en développement, les grands défis découlant de la mondialisation et du libéralisme économique continueront d'exercer une pression croissante sur nos moyens et nos ressources. **Afin de surmonter les difficultés**, l'éloignement géographique des grands marchés, des ressources limitées, des désavantages structurels et leurs vulnérabilités aux chocs économiques extérieures, le processus de la mondialisation devrait permettre aux petits Etats d'avoir accès à un plus grand marché pour écouler leurs produits. Ainsi, ces derniers pourraient bénéficier des économies d'échelles, pour rehausser la

productivité et réduire les coûts de production. La communauté internationale doit soutenir les efforts des petites économies en développement à faire face aux conséquences de l'ouverture du commerce mondial. Il est important que soit mis en oeuvre des arrangements alternatifs pour mitiger les désavantages structurels inhérents des petites économies qui sont exacerbées par l'érosion et la perte des préférences commerciales.

Il est impérieux que les problèmes relatifs aux limitations spécifiques et vulnérabilités de nos Etats soient adressés à tous les niveaux avec la volonté nécessaire et un engagement ferme de nos partenaires stratégiques afin d'aider nos pays à réaliser les bénéfices potentiels du libéralisme commercial et de la globalisation. Nous devons nous assurer que les petits Etats insulaires en développement puissent être plus compétitifs sur les marchés régionaux et internationaux afin de promouvoir la croissance économique, la création d'emploi et le développement durable.

Le système multinational doit se développer sur un partenariat qui soit dans l'intérêt supérieur de tous les partenaires en créant un mécanisme commercial multilatéral prospère, stable, équitable et durable. Le commerce international doit être un outil qui aide les pays en développement à sortir du fléau de la pauvreté. La communauté internationale doit aider les petites économies en développement à tirer profit de nouvelles perspectives et à supporter les conséquences de l'ouverture du commerce mondial accompagné des mécanismes plus souples et novateurs. Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles devrait être pris en compte dans le processus de développement des petits Etats insulaires.

Au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce (l'OMC), il y a la relance des négociations du cycle de Doha est imperative. Il est essentiel qu'un accord acceptable à toutes les parties soit trouvé lors de la conférence ministérielle de Hong Kong en décembre. A ce sujet, il est réconfortant d'apprendre que le G8 à leur récent

Sommet à Gleneagles ont unanimement soutenu que les négociations de ce cycle doivent se terminer vers la fin de 2006.

En ce qu'il s'agit des négociations en cours pour les Accords de Partenariats Economiques (APE), il faut veiller à ce que le développement de nos Etats soit au centre des débats, que l'accès aux marchés en particulier pour les produits agro-alimentaires et industriels soit facilité et que les règles d'origines soient souples. Il faut s'assurer qu'un traitement spécial et différentiel nous soit accordé lors de la conclusion de l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne. De même, nous demandons aux pays développés d'adopter les mesures qui s'imposent pour prendre en considération les besoins en terme de facilitation du commerce et du développement afin d'assurer l'intégration de ces Etats dans le système multilatéral du commerce.

Les pays de la COI doivent être partie prenante des initiatives continentales tel le NEPAD afin d'approfondir l'intégration régionale par le biais d'un programme complet de mesures sociales et économiques à long terme. Nous devons tous être guidés par l'objectif de la suppression de la pauvreté pour réaliser les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). Il est impératif d'atteindre un taux de croissance minimale de 7 à 8 pour cent, condition sine qua non pour créer davantage d'emplois. Pour ce faire, nous devons pouvoir cibler les secteurs dans lesquels nous avons un avantage comparatif sur nos marchés niches afin d'obtenir un plus grand impact.

Avec nos moyens limités, nos ressources humaines demeurent un atout majeur qu'il faut optimiser. L'éducation et la formation doivent avoir une attention toute particulière. Nous devons nous assurer qu'un maximum d'enfants de nos pays membres soit scolarisé dans les conditions appropriées. La formation professionnelle doit être relancée et l'enseignement supérieur démocratisé et vulgarisé.

Monsieur Vergès a parlé de l'avantage de Maurice qui maîtrise deux langues, l'Anglais et le Français. Je voudrais rappeler qu'à Maurice on parle aussi l'Hindi,

l'Urdu, le Mandarin, l'Arabique, le Créole, etc... Maurice compte développer des centres d'excellence multidisciplinaires pour les jeunes à travers la construction des Universités et des grandes Ecoles. Je suis sûr que je pourrais compter sur l'aide internationale pour aider Maurice à concrétiser ce projet.

Le rôle du secteur privé comme agent de production ne doit pas être sous-estimé. Il faut que le secteur public et le secteur privé s'associent pour mettre en place un climat propice à l'esprit d'entreprise, à la création d'emplois et à l'investissement national et étranger.

Dans ce nouvel ordre économique mondial où les changements s'opèrent à grande vitesse de par la révolution dans le domaine de la technologie, de l'information et de la communication, nous devons agir vite au risque de nous voir marginalisé davantage. Dans cette mouvance, la COI doit pouvoir établir des priorités pour ses actions et se concentrer sur des objectifs concrets et réalisables.

Notre organisation a déjà adopté le document sur les nouvelles orientations stratégiques. Il est temps maintenant de définir un plan d'action sur le court, moyen et long terme. Il faut qu'il y ait une consultation régulière entre les Etats membres de la COI, le secrétariat, la société civile, les institutions financières, les bailleurs de fonds pour la mise à exécution de ce plan avec un suivi régulier de la progression dans la réalisation des objectifs.

La COI doit créer des liens inter- et intra-sectoriels, recherchant « le plus value », encourager l'innovation et diversifier les capacités de production et l'accès aux marchés internationaux en forgeant un environnement propice aux affaires.

Nous devons être guidés par les attentes et l'espoir de nos peuples. La COI, en tant qu'une organisation des Etats souverains, existe pour améliorer la qualité de la vie de nos peuples.

Pour ce faire, le secrétariat doit avoir les moyens et les ressources nécessaires. Le personnel doit être motivé, entreprenant et innovant. Je suis ravi de l'adoption de l'étude sur le fonctionnement du Secrétariat de la COI.

L'apport de la communauté internationale et de nos bailleurs de fonds traditionnels doit être salué. Je me réjouis de l'initiative du récent Sommet de G8 de mettre sur pied la « Facilité Financière Internationale » avec des fonds de 25 milliards de dollars d'aide par an pour l'Afrique, effective d'ici à 2010. Nous voudrions aussi saluer la mise en place du « Millennium Challenge Account (MCA) » pour augmenter les ressources qui permettront de réaliser les ODM (Objectifs de Développement du Millénaire). Nos frères malgaches bénéficient actuellement de ce compte et je suis ravi pour eux.

Aussi, je voudrais saluer la décision des donateurs d'annuler les dettes en faveur des quatorze pays les moins avancés, incluant Madagascar. Nous gardons l'espoir que les donateurs vont améliorer sensiblement le volume et la qualité de leurs aides et les modalités en ayant recours à des aides plus prévisibles et non liées, et à des procédures de déboursement moins lourdes.

Il faut aussi que les aides des différents donateurs soient mieux harmonisées tout en respectant les priorités, les procédures et les systèmes de nos gouvernements.

Nous saluons l'effort de la communauté internationale qui nous aide à renforcer nos capacités pour l'exécution des différents projets de développement. La coopération entre les pays riches et les pays en développement ne doit pas se transformer en un ballet de promesses.

Avant de terminer, je voudrais souligner que nous devons prendre les mesures nécessaires afin de ne pas être en reste de cette mouvance que sont la mondialisation et le libéralisme économique. Nous devons agir – et agir vite et ensemble.

En même temps que nous sollicitons nos partenaires, nous devons veiller à ce que les conditions favorisant un développement durable de nos Etats soient mises en place.

Je vous remercie de votre aimable attention.